



## Le nom

### *L'opposition verbo-nominale, pierre d'angle pourrie d'un édifice en ruine.*

Le **RAPPORT DE MISSION SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE**, commandé par Jacques CHIRAC, ne restera pas dans l'histoire comme un monument de la linguistique : d'ailleurs ses auteurs ne permettaient pas qu'il en fût autrement. Mais, en reprenant un texte récent, salué – *sans même être lu* – par ceux qui peuvent tenter de "faire l'opinion", je veux montrer la continuité d'un monologue schizoïde. Le **RAPPORT DE MISSION SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE** venait à la rescousse et au secours – de façon souriante, spirituelle (?), "humaniste" (? : bis)... et si "*française*" – des pires sottises traditionalistes : je veux parler, par exemple, des slogans injustes (et largement délirants) de Jean-Paul Brighelli dans l'essai intitulé La fabrique du crétin.<sup>1</sup>

#### ■ - **Le nom**

*S'il est vrai que le « le nom peut être identifié dans une phrase par ses variations (en nombre et en genre) et par les éléments qui l'entourent », (Cf. BO n°29 du 31 juillet 1997), là encore, pourquoi s'interdire en début de cycle de poser quelques vérités provisoires qu'on aura tout le loisir de compléter durant les trois années du cycle ? 16*

*Un nom peut désigner des êtres vivants (des personnes ou des animaux), et des objets. Les textes de lecture du cycle 2 ont permis à l'enfant de comprendre que chevalier, reine, cosmonaute, cheval, hippopotame sont des noms au même titre que voiture, ballon. Qu'il existe à côté de ces usages très fréquents des noms exprimant des sentiments ou des qualités, par définition plus difficiles à montrer ou dessiner, nul ne le conteste, et la lecture des textes pourra le mettre en évidence. Mais une fois encore, pourquoi se priver d'une entrée dans la grammaire par ce qu'on perçoit de prime abord ?*

*On ne demande pas à une personne apprenant le piano de comprendre la structure d'un concerto avant d'avoir perçu les écarts entre les notes et la façon de les réunir dans un accord majeur, mineur ou septième.*

*Si la grammaire nécessite de faire ses « gammes », tout comme la lecture d'ailleurs, elles doivent faire sens. La manipulation de la phrase (ou du mot) n'est jamais une fin en soi, elle sera toujours au service du sens. ■<sup>2</sup>*

<sup>1</sup> : la mort programmée de l'école, Jean-Claude Gawsewitch Editeur

<sup>2</sup> **RAPPORT DE MISSION SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE**, par Alain BENTOLILA, Linguiste Professeur des universités, Paris 5 – Sorbonne, En collaboration avec : Dominique DESMARCHELIER Directeur du département de linguistique, Université Paris 5 et Erick ORSENNA, Conseiller d'Etat, membre de l'Académie française, 29 novembre 2006

En effet<sup>3</sup>, la tradition grammaticale la plus constante oppose radicalement le nom au verbe, et ce, jusqu'aux "détails" de l'orthographe ① : les travaux les plus divers font référence (et révérences !) à ce supposé écart extrême qui lie et sépare toutes les parties du discours variables.

ὄνομα [onoma] ②, c'est le *nom de la chose et des vivants* (et donc de |ce qui est|... !) et, de la nature de ce qu'il désigne, découlent les oppositions de genre ③: *masculin* – "ça" : ♂, ou *féminin*, autre "ça" : ♀, parce qu'on ne peut-être **que** l'un ou l'autre, et, quand on n'est "ni l'un, ni l'autre" : neutre ④ (*ne utrum*)..., les oppositions de nombre ⑤ (singulier et pluriel, mais aussi triel, etc.) et les oppositions de *cas*, que la grammaire du français recrée dans l'analyse des *fonctions*. ⑥

Les dictionnaires encyclopédiques présentent – à côté de certains *noms* "concrets" des vignettes (photos ou autres images) dont le nom... est *ce nom!*

Ainsi le/un référent<sup>4</sup> (R) ⑦ *passé pour* le signifié du signifiant (de "matière graphique") figurant en entrée: il n'y a, d'ailleurs, *pratiquement*, que des noms dans un dictionnaire français : les pronoms et adjectifs, sont des *substituts* ou des *substantivables* et les formes invariables renvoient à des têtes de chapitre (*redondance!*) ; les "verbes" sont *à la forme nominale*: l'infinitif.

*Dans C3, j'introduis des fragments de textes tirés de manuels de grammaire ou de linguistique divers et variés: il n'y a pas de linguistique sans langue (s) (ni d'étudiant sans lecture (s)!)*

---

<sup>3</sup> ... je me propose de rédiger C3 (Le nom *L'opposition verbo-nominale, pierre d'angle pourrie d'un édifice en ruine*) en laissant des "blancs", espaces que je laisse à la décision de l'éventuel lecteur : peut-être une façon de le contraindre à des échanges ! A la courte déclaration de départ, succéderont des chapitres séparés développant des notes (cerclées) ; je m'efforcerai de répondre aux critiques, remarques et interrogations formulées à la lecture de ce "cours" (C3) : ce sera l'objet... et le sujet de C4 (①,②,③,④,⑤,⑥,⑦.)

<sup>4</sup>

■ *Une leçon de grammaire doit être conduite dans l'esprit des « leçons de choses » ; c'est-à-dire que l'on présentera à l'attention des élèves un corpus de phrases précisément choisies pour induire des hypothèses sur le fonctionnement d'un mécanisme singulier.*■

① Et on écrit différemment l'adjectif verbal – au comportement “nominal – et le gérondif – au comportement (verbal?) invariable. Ici le gérondif est une forme verbale parce que ce qui est “à droite” est considéré comme complément d'objet.

### Adjectif verbal et gérondif

affluent / affluant	fatigant / fatiguant
convergent / convergeant	intrigant / intrigant.
coïncident / coïncidant	influent / influant
confluent / confluant	communicant / communiquant
convaincant / convainquant	navigant / naviguant
délégant / déléguant	négligent / négligeant
détergent / détergeant	précédent / précédant
différent / différenciant	provocant / provoquant
équivalent / équivalant	adhérent / adhérent
excellent / excellent	suffocant / suffoquant
divergent / divergeant	vacant / vaquant
	violent / violent

Cette appartenance “au nom” des formes verbales (**participes et infinitif**) n'est pas ignorée des grammairiens les plus scolaires – *classiques*– donc !

194

### L'infinitif.

AUXILIAIRES		1 <sup>er</sup> GROUPE	2 <sup>e</sup> GROUPE	3 <sup>e</sup> GROUPE
PRÉSENT	<i>avoir</i>	<i>être</i>	<i>chanter</i>	<i>finir</i>   <i>mourir</i>
PASSÉ	<i>avoir eu</i>	<i>avoir été</i>	<i>avoir chanté</i>	<i>avoir fini</i>   <i>être mort</i>

**1. Formation.** — Dans le 1<sup>er</sup> groupe, l'infinitif présent est en **er**. Dans le 2<sup>e</sup>, il est en **ir**. Dans le 3<sup>e</sup>, il est en **ir, oir** ou **re**.

**2. Emploi.** — L'infinitif est à la fois un nom et un verbe.

Employé sans sujet, il est **nom**. Il peut être alors :

- 1<sup>o</sup> Sujet : **Promettre** et **tenir** font deux.
- 2<sup>o</sup> Attribut : *Courir n'est pas tenir.*
- 3<sup>o</sup> Objet (direct ou indirect) : *Il aime à s'instruire.*
- 4<sup>o</sup> Complément circonstanciel : *Il vit pour manger.*
- 5<sup>o</sup> Complément de nom : *Un moyen de s'instruire.*
- 6<sup>o</sup> Complément d'adjectif : *Livre difficile à lire.*

L'infinitif nom est souvent précédé des prépositions explétives **à** ou **de**.

Employé avec un sujet, il est **verbe**, et il forme avec son sujet une proposition qu'on appelle *proposition infinitive*.

**3. La proposition infinitive** s'emploie surtout comme subordonnée après les verbes exprimant une action des sens : *voir, sentir, entendre, etc.*, après *laisser, faire*, et après le mot *voici*.

EX. : *Nous avons vu les avions voler.*

On la trouve parfois comme principale (*infinitif de narration*).

EX. : *Ainsi dit le renard, et flatteurs d'applaudir.*

## ② *Rhéma et onoma*

En wolof<sup>5</sup>, selon la Grammaire wolofe, datant de 1826<sup>6</sup>, celle de Jean DARD, on peut formuler des moyens de "reconnaître" cette partie du discours:

### ■ *Critères de reconnaissance du nom*

*Le nom est un mot qui sert à nommer une personne, une chose ou une qualité: ceci ne peut en aucun cas nous permettre de "reconnaître" un nom dans une séquence wolof: Dard argumente ainsi: il sépare la définition de la re-"connaissance" de la partie du discours:*

*"En wolof, comme en français, on connait qu'un nom est substantif lorsqu'on peut y joindre une qualité"*

*Ex:*

*pâka bou ntoute*  
*nom article qualificatif*  
*"petit couteau"*

*Les noms sont divisés en trois classes que sont:*

*les noms substantifs,*  
*les noms adjectifs et*  
*les pronoms.*

*Il existe un lien entre ces trois entités et les définitions utilisées en font mention:*

*"Le mot qui exprime, en général, une personne, une chose, ou la qualité d'une personne ou d'une chose, est un **nom**"*

*Ex:*

<i>baye ba</i>	<i>keurre gua</i>	<i>mou</i>	<i>saide</i>
<i>nom article</i>	<i>nom article</i>		
<i>le "père"</i>	<i>la "maison"</i>	<i>"il"</i>	<i>"froid"</i>

*Les noms substantifs*

*Ils indiquent les substances, c'est-à-dire, les personnes ou les choses et se divisent en "propres" et en "communs"*

*Ex:*

*pâka "couteau", keurre "maison", Pierre, Nancy. ■*

<sup>5</sup> CISSE, Mamadou, mémoire de D.E.A. (Etudes Africaines)1991 ; voir aussi REVISITER " LA GRAMMAIRE DE LA LANGUE VOLOFE " D'A. KOBES (1869)1, OU L'ETUDE CRITIQUE D'UN PAN DE L'HISTOIRE DE LA GRAMMAIRE DU WOLOF par Mamadou CISSE, Université Cheikh Anta DIOP (Sénégal), REVUE ELECTRONIQUE INTERNATIONALE DE SCIENCES DU LANGAGE, SUDLANGUES N° 4

<sup>6</sup> Paris, Imprimerie Royale

### ③ Gender Studies : *un confusion de gens confus.*

Une petite promenade dans le texte du manuel : Pratique du Français de A à Z<sup>7</sup>, le chapitre **98 Le genre des noms : introduction**,

- Les noms communs ont tous un genre: **masculin** ou **féminin**.

*cahier* : nom masculin

*sœur* : nom féminin

- Les noms qui désignent une personne, un animal (animé \*) ont le plus souvent un genre déterminé par le sexe de l'être qu'ils désignent (*un homme, une femme*): c'est le **genre naturel** ►99

- En revanche, les noms de choses (inanimé\*) ont un genre arbitraire qui ne dépend pas de ce que représente le nom (*un tabouret, une chaise*): c'est le **genre grammatical**, ► 100

#### **RETENEZ**

- Connaître le genre des noms est important pour trouver la forme des déterminants, adjectifs, pronoms qui s'y rapportent.

*Cette subvention est accordée à toute personne exonérée de l'impôt sur les revenus qu'elle a perçus en 1995.*

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

- Pour les noms, le français ne connaît que deux genres: féminin et masculin. Mais sont considérés comme neutres quelques pronoms : *ceci, cela, en, y* (►04), *on* (►129), *personne* (►140). *quelque chose* (►37)... Il n'existe pas de forme particulière pour le **neutre** : il adopte la forme du masculin singulier.

*Toni ceci est vrai,*

*Personne n'est venu.*

*C'est quelque chose que j'ai bien compris.*

permet de lire l'erreur d'interprétation permanente : *Il n'existe pas de forme particulière pour le neutre : il adopte la forme du masculin singulier.*

*Le genre est l'ensemble de deux, le masculin et le féminin, aux accords incompatibles* (et "incompatibles" – c'est l'un ou l'autre !) et pour ça, pourvoyeurs d'entrées du dictionnaire : *le voile et la voile, le tour et la tour, le livre et la livre, le somme et la somme, le page et la page... jusqu'au physique et la physique.*

<sup>7</sup> pour le portugais Maria Helena Araújo Carreira et Maryvonne Bouday, , décembre 1993, Hatier, et pour le français, Bénédicte Gaillard, mai 1995, Hatier.

Le genre est un nom d'accord, en métalangue, indépendant du sexe, arbitraire par rapport au sexe biologique, parce que sexe est un "mot" de la métalangue *biologie*. Mais – pour des raisons "didactiques" on joue sur la lisibilité du sexe pour enseigner la structure linguistique. Et ce fait est permanent : la G.L.E., qui analyse la langue par le biais des rapports sociaux, inclut cette différence (avec joie !) à l'intérieur de l'analyse et l'orthographe, suffixant un –e aux formes féminines écrites (par rapport au "masculin") justifie au-delà ce choix. Les grammairiens vont donc tenter de justifier – par la biologie – leur choix métalinguistique, et, comme généralement, vont trouver des preuves... de leur mauvaise foi !

GIRAULT-DUVIVIER publie au début du XIX<sup>e</sup> siècle, La grammaire des grammaires, ouvrage recommandé par toutes les autorités.

Les considérations de GIRAULT-DUVIVIER – immédiatement contredites par l'auteur lui-même – nous permettent de rêver sur ce *colloque des origines*, pendant lequel de graves pères de famille auraient décidé – *mais dans quelle langue?* – d'appliquer au français *des oppositions sexuelles*...

- *Les hommes, ayant remarqué dans l'espèce humaine une différence sensible, qui est celle des deux sexes, ont jugé à propos d'admettre deux Genres dans les Noms Substantifs, le masculin et le féminin: le masculin appartient aux hommes et aux animaux mâles, et le féminin aux femmes et aux animaux femelles.*■<sup>8</sup>

Comment *transposer*, signifier *dans la langue*, cette différence sensible qui oppose et rapproche les deux sexes? Par le **genre**, justement!

Cette rencontre entre locuteurs du français – *déjà* – disant, *in illa tempore*, dans une langue (laquelle ?) qu'ils *jugent à propos d'admettre deux genres*, est bien celle dans laquelle se tient le récit en style inimitablement Bourbonno-Jacobin, dans lequel la langue de l'espèce humaine est tellement proche du français **que ça en est**. Le français devient, de ce fait, une langue telle **qu'elle est transparente à la nature** – et s'inscrit dans la tradition *moderno-coranique* de ces langues qui parlent *comme* le Grand Architecte, et dans la tradition de la métropole parisienne, le lieu où se parle cette langue ! Or, répétons-le, le **genre grammatical** n'a rien à voir avec le **sexe**, en témoigne, si nécessaire, le genre des parties sexuelles des individus sexuellement opposés !

---

<sup>8</sup> 6<sup>ème</sup> édition, 1827.

Si nous utilisons les ressources de la grammaire comparée (*d'ailleurs comparée à quoi ?*), nous pouvons avancer que l'anglais, de son côté, attribue à trois "pronoms" différents des référents qui, **biologiquement**, peuvent être mâle ou femelle ou ... ni l'un ni l'autre! Sauf des exceptions (?) réservées aux bateaux, aux animaux domestiques familiers... Ils utilisent **gender** pour signaler ce que pronominalisent les oppositions entre **he, she, it**, ce qui est traduit par les Allemands par **er, sie, es**, , **hij (er), jii (se), dat ('t)**, en néerlandais.

Comme chacun le sait, la traduction de *jeune fille* en allemand est un nom **neutre**, ce qui doit signifier "*quelque chose de pas très net*" !

En suédois, il y aurait eu trois genres, réduits à deux (**utrum et neutrum**), mais les tableaux de flexion nous donnent quatre substituts au singulier : **masculin, féminin, real et neutre**.

<i>traduction éventuelle en français</i>	<i>indice de personne antéposé (sujet)</i>	<i>indice de personne postposé (c.o.d.)</i>	<i>adjectif possessif</i>
« je »	jag	mig	min/mitt/mina
« tu »	du	dig	din/ditt/dina
« il »	<b>han</b>	honom	hans
« elle »	<b>hon</b>	henne	hennes
« il », « elle », « ça » (utrum)	<b>den</b>	den	dess
« il », « elle », « ça » (neutrum)	<b>det</b>	det	dess
« nous »	vi	oss	vår/vårt/våra
« vous »	ni	er	er/ert/era
« ils », « elles »	de	dem	deras

Le chinois écrit, par exemple, de façon différente, ce que nous traduisons par "tu" ou "toi" adressé à une femme du "tu" ou du "toi" adressé à un homme: c'est un exemple pris à l'écriture, mais qui ne semble pas différent outre mesure d'autres exemples français: ne lit-on pas: *je l'ai vu* face à *je l'ai vue*, identiques dans la prononciation standard d'un enseignant consciencieux, qui évitera toute inflexion de voix et rallongement de la syllabe féminine!

Parfois on fait appel à la **composition** (comme en hongrois) avec le mot *nó*

«femme» (*színesz* «acteur» + nő > *színesznő* «actrice»). Dans certains cas, le genre *naturel* n'est exprimé que par le contexte. Par exemple pour "petit-fils" et "petite-fille" il n'y a qu'un seul mot : *unoka*.

Et, comme si ce n'était pas assez compliqué comme ça, les linguistes qui s'intéressent aux langues "ouest-atlantiques" utilisent le genre avec la définition suivante (ici, en peul) :

- *L'usage s'est établi d'appeler genre le couple formé d'une classe de singulier et de la classe de pluriel correspondant: ainsi on aura le genre o-  
be qui renferme essentiellement des noms désignant des êtres humains et on dira, par exemple, que le nom gorko 'homme' dont le pluriel est worbe appartient au genre o/be* ■<sup>9</sup>

...ajoutant à cette originalité assez inutile un **asservissement** – en contradiction avec la liberté qu'ils prennent là face à l'usage – **celui de lier** (et pourquoi?) un "singulier" à un "pluriel" en dépit des structures mêmes de la langue qu'ils étudient... mais par respect des grammaires du colonisateur!

***Et une "solution" de ce supposé machisme de nos langues est de fondre les sexes***

- *"La 'théorie du genre' se répand toujours plus dans les moyens d'information et de communication et dans le débat public, à cause de la vision politique de la sexualité, et en raison de l'activisme gay . Dans cette dimension militante, l'Église, mais aussi plusieurs approches anthropologiques comme celles de la psycho-analyse ou du structuralisme, apparaissent comme "l'ennemi", gardiens de traditions humiliantes"* ■<sup>10</sup>

L'agence Fides résume en deux phrases, le nouveau combat mené par l'Eglise, mais non plus par elle seule, car ce combat ne concerne pas seulement une voie du Verbe, mais **la possibilité même d'existence... des langues.**

Activisme gay, qui se trouve relayé par tout ce que la "mode" des incultes reprend à son compte : Dora Kefi et Myriam Dorsaz, deux Raéliennes et le groupe des Femmes Planét'erre organisent des rencontres sur l'avenir féminin de l'homme,

---

<sup>9</sup> **Initiation au peul** (UV. AP 102: Morpho-syntaxe I) par Roger LABATUT, avec la collaboration de Mme BALDE, MM. Adama SAMASSEKROU, Boubou OUSMANOU, Djibi M'BODJ, Hama DIALLO, Mohamadou ALIOU, INALCO

<sup>10</sup> *Dossier réalisé par di D.Q. — Agence Fides 24 novembre 2007 : " Dans un texte présenté par Mgr Jacques Arenes, le 4 novembre 2006, à l'occasion de l'Assemblée de la Conférence Épiscopale Française, on peut lire notamment ceci : "*

inutile dans le clonage : il doit y avoir là des promesses de progrès... d'autant que cette aliénation, corrigée en biologie sera corrigée en langues, au profit d'une langue sans genre ! Nous pouvons imaginer à la suite (*pourquoi pas ?*) une révolte des *anciens*, qui voudraient rayer le **passé** de la grammaire, à moins qu'il ne préfèrent supprimer le **futur**, celle les *modestes* concernant le pronom **emphatiques**, les *chastes* les **verbes-copules** et les *retardataires*, les **prépositions** !

Bienheureux temps, où GIRAULT-DUVIVIER convoquait ce colloque des origines, dans lequel était affirmé haut et fort les existences si antagonistes d'un pénis et d'une vulve – dont, certainement les participants avaient « accordés » le genre au sexe. Les partisans de la *théorie du genre* nous refont, quelques dizaines d'années plus tard, la tragi-comédie lacanienne de l'ignare <sup>11</sup> en linguistique, s'appropriant illégitimement SAUSSURE : mais ils le refont à corps perdus, en fanatiques de l'Apocalypse.

MARR, le linguiste préféré de STALINE (au début...) avait, lui-aussi, et pourquoi pas imaginé une linguistique historique matérialiste dialectique. Partant d'un magma linguistique originel – MARR l'a appelé « japhétique » – il en arrive à la création du langage, et, cette fois, et bien en avance sur les Gender Studies et il pense que la création du langage symbolique arbitraire est une création des religieux préhistorique (déjà Benoit – X) *afin d'asservir mieux leurs frères vivant dans le communisme primitif* (sic !)

■ *Le japhétique ne serait pas une langue comparable à celle que les indo-européanistes prétendent restituer sous la dénomination d'indo-européen commun. Le japhétique aurait eu une structure et un caractère très différents de ce que nous présentent comme système linguistique les langues indo-européennes (Marr dit prométhéennes). Tout au plus certaines langues du Caucase, le basque, le tchouvache nous conserveraient-ils des vestiges plus fidèles de cet ancien type d'idiomes. Celui-ci aurait donné naissance à l'indo-européen et aux autres langues japhétiques par une suite de mutations brusques, dues à des révolutions dans l'organisation sociale des tribus japhétiques.*

*Remontant plus haut dans le passé, Marr n'hésite pas à pousser jusqu'à l'époque où s'est constitué le langage articulé des clans humains. Sa théorie «japhétique» a pour couronnement et pour confirmation une théorie de la genèse du langage parlé.*

*La pensée humaine se serait d'abord exprimée par le truchement d'un langage «linéaire», c'est-à-dire, par des gestes. Puis, pour les besoins de*

---

<sup>11</sup> L'ignorance *crasse* de Lacan en grammaire, linguistique, etc., et les inepties pompeusement tirées de ces « lectures » sont telles que, seuls, les bars-à-vin de Saint-Germain des Près expliqueront aux générations futures le pourquoi de l'engouement "à la mode" pour ces textes !

*leur gouvernement et afin d'asservir mieux leurs frères vivant dans le communisme primitif, les sorciers préhistoriques se seraient conjurés à la faveur d'un son intelligible, reconnu par convention comme le signal exprimant les premières associations d'idées de la religion et de la philosophie primitives. Cette syllabe de ralliement aurait pu ensuite se combiner avec un autre son servant de ralliement à la caste correspondante d'une autre tribu. Les premiers dissyllabes ainsi construits se seraient ensuite agglomérés à d'autres constructions phonétiques du même genre, à mesure que les castes religieuses des différentes tribus auraient fusionné pour mieux assurer leur pouvoir sur le reste des hommes.*

*La création du langage parlé aurait ainsi répondu à une nécessité de la lutte des classes. Sa réussite aurait favorisé la formation d'une classe de privilégiés qui, grâce à cette arme redoutable, aurait pu asseoir sa domination sur la classe restée au stade du langage «linéaire» intelligible sympathiquement et incapable d'exprimer la pensée secrète.*

*Toutes les réflexions attachées par Marr à cette hypothèse sont extrêmement séduisantes et souvent dignes d'être méditées. Mais il n'en demeure pas moins que nous sommes dans le domaine de la pure hypothèse, si ingénieuse, si tentante soit-elle. ■<sup>12</sup>*

On ne s'approprie pas tel quel le texte d'un autre savoir : le **genre** est – déjà en grammaire – un fragment explicatif qui, dans la cadre de la **Grammaire Latine Etendue** dit, plus ou moins bien, son *indépendance signifiante au/du sexe*.

Sexe n'est pas de la métalangue grammaticale, lexicale, linguistique, que comme un repoussoir. Le sexe est de la métalangue de la condition humaine en tant qu'elle est objet de biologie, voire de théologie et d'éthique. Tenter une confusion est tenter de promouvoir le schéma que la **Grammaire Latine Etendue** attribue aux langues « européennes » – *disons, comme d'habitude, germaniques et romanes, et nous savons tous l'historicité des ces dénominations !* –, au rang de schéma général du Monde, qui aurait trouvé, donc, dans ces langues – le couple franco-anglais – la Voix de Monde, est signer la mort de tout dire, de toute contestation, de tout refus.

*“Le genre est le sexe”* (en grammaire) et *“le sexe est le genre”* (en... ) est une nouvelle imposture sauvage et a-culturelle, une confusion savamment (?) entretenue, menée conjointement entre *fait et droit, réalité et valeur*. Que quelques membres égarés de la “tribu-sans-pénis” veuillent combler

---

<sup>12</sup> Aurélien SAUVAGEOT (Professeur à l'Ecole des langues orientales) : «Linguistique et marxisme. La théorie 'japhétique' de l'académicien N. Marr», *A la lumière du marxisme*, Paris : Editions sociales internationales, 1935, p. 160-168.

symboliquement ce que leur (sale) caractère leur interdit de combler physiquement est une petite chose, que quelques égarés de la “tribu-à-cinq-membres” les rejoignent, est une autre petite chose ; que les reproducteurs du monde entier, qui – de toutes façons – ont été et sont les pères et mères de ceux-là se fassent déposséder du droit de parler en langues seraient une immense – et peut-être la dernière – ignominie. Que les **partisans** du divorce (*mais en même temps du mariage des homosexuels*) rejoignent là les vecteurs de la suprématie de l’anglais – ou du français – et les fossoyeurs hypocrites des langues régionales ou minoritaires, et les fanatiques de l’Apocalypse, n’est pas curieux : la lutte contre les communautés culturelles et linguistiques ne fait que favoriser le *regroupement* général. Les petites sociétés rurales et urbaines viennent se *regrouper* dans les faubourgs de la ville tentaculaire, sans origines, sans enracinement : “assimilés”

#### ④ *Ni l’un, ni l’autre!*

##### ■ LE DICTIONNAIRE DE L’ACADÉMIE FRANÇOISE

1ère Edition, 1694

NEUTRE. adj. de tout genre. Qui ne prend point de parti entre des personnes qui ont des interests opposez. *Il demeure neutre & laisse les autres s’entrebattre. il veut estre neutre pour se rendre l’arbitre de tous leurs differens.*

*Neutre*, Est aussi un terme de Grammaire qui se dit des noms qui ne sont ni du genre masculin ni du genre féminin. *Le genre neutre. ce nom est du genre neutre. il n’y a point proprement de noms neutres dans la langue française.* ■

Et, plus de 250 ans plus tard :

1935

■ **NEUTRE.** adj. des deux genres. Qui ne prend point parti, qui ne doit pas prendre parti dans une guerre. *Cette nation demeura, resta neutre. Les États neutres.*

Substantivement, au pluriel masculin, *Les neutres.*

.....  
En termes de Grammaire, il signifie Qui n’est ni du genre masculin ni du genre féminin. *Genre neutre. Ce nom est du genre neutre. Nom neutre. Adjectif neutre.* ■

#### ⑤ **Duel, etc.**

**Le nombre dans les noms et les noms-adjectifs.**

Du point de vue du nombre, l'arabe classe les mots en trois catégories: le *singulier*, le *duel* et le *pluriel* qui peut être *externe* ou *interne*.

§ 49. — **Singulier.** Un mot (nom ou nom-adjectif) est du sing. quand il n'a ni la désinence du duel, ni celle du pl. externe ou quand il s'oppose à un thème dont l'usage fait son pl. interne.

رَجُلٌ homme/ رَجَالٌ hommes.  
 امْرَأَةٌ femme/ نِسَاءٌ femmes

§ 50. — **Duel.** Le duel se tire du sing. par suffixation de *ان*. Quand le mot est terminé par *ة* (ة) cette lettre s'écrit *ت*.

وَلَدٌ enfant/ وَلَدَانِ deux enfants.  
 مَائِدَةٌ table/ مَائِدَتَانِ deux tables.

§ 51. — **Pluriels externes**<sup>1</sup>. Ils se tirent du sing. par suffixation de *ون* pour le masc. et de *ات* pour le fém. Ces deux désinences se suffixent régulièrement aux *participes* (§ 106-110), aux *noms-adjectifs de relation* (§ 117), aux *noms-adjectifs en فَعَالٌ* (§ 114). L'élatif muni de l'article (§ 113c), et

<sup>1</sup> Appelés aussi *pluriels sains*. On préfère l'expression *externe* car ils se forment par addition d'un élément extérieur.

**Duel**, mais aussi *triel*, *quadriel*, *paucal*, *collectif*, *partitif* ... sont des spécifications données au nom; certaines sont justifiées (dans la G.L.E.) par une "flexion" spécifique, d'autres le sont lexicalement.

L'arabe, l'hébreu, le slovène, le sanscrit, etc. peuvent illustrer, par des exemples morphologiques, l'opposition *singulier/duel/pluriel*.

Dans LYONS, Linguistique générale<sup>13</sup> :

### 7.3.2. *recatégorisation secondaire*

Il peut y avoir, par-delà la catégorisation première des noms en noms comptables, collectifs et non-comptables, une *recatégorisation secondaire*. En anglais, la plupart des noms non-comptables peuvent être *recatégorisés* comme comptables dans certains contextes : *They drink three or four different wines at every meal* (Ils boivent trois ou quatre vins à chaque repas). Il peut y avoir des anomalies individuelles : on a souvent souligné que *gens*, contrairement à *personne, homme, foule* ou *groupe*, etc. est pluriel, néanmoins c'est un nom non-comptable. Signalons également les formes comme *ciseaux, pantalons*, etc. et aussi certains noms collectifs comme *la majorité (la majorité des gens ont décidé/a décidé)*. Enfin il peut y avoir des différences stylistiques entre les usages de différents groupes dans la communauté linguistique. On remarquera par exemple que les chasseurs anglais ont tendance à employer des mots comme *lion, elephant, buffalo*, etc. comme semi-non-comptable : cf. *an elephant*, mais aussi *a herd of elephant*. On voit dans tous les styles en anglais *a fish : a shoal of fish ; a cow : a herd of cows*, par opposition à *\*a cattle : a herd of cattle* (une vache : un troupeau de vaches ; un bétail : un troupeau de bétail). L'analyse de la catégorie du nombre dans diverses langues peut être une question très complexe.

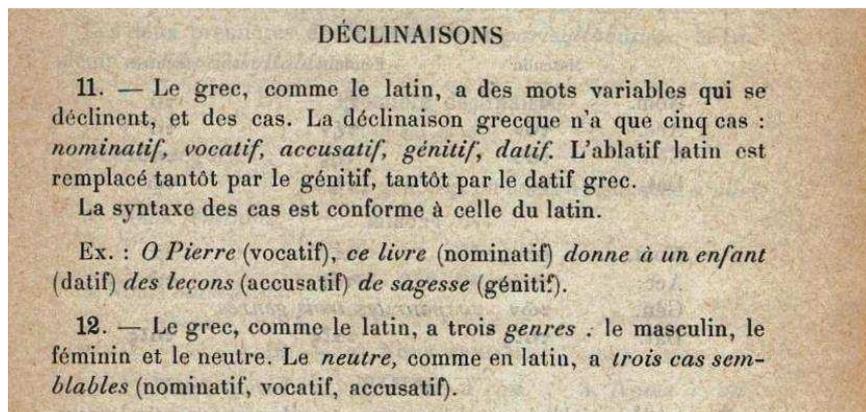
La notion de *comptable* est inhérente à la structure lexicale de toutes les langues, puisque (comme nous le verrons en 7.6.1. et ss) la reconnaissance de ce qui est probablement une catégorie fondamentale universelle du langage, le nom, présuppose l'individualisation et le dénombrement des personnes, des animaux et d'au moins un certain nombre d'objets. Cependant il y a des langues qui n'ont pas la catégorie grammaticale du nombre. En chinois et en vietnamien, ainsi que dans beaucoup d'autres langues, on peut, si c'est nécessaire, faire une distinction entre par exemple *J'ai écrit une lettre* et *J'ai écrit des lettres* au moyen d'un numéral ou d'un mot signifiant « plusieurs », mais on peut tout aussi bien ne pas exprimer cette distinction. D'autres langues, par exemple le grec classique, le sanskrit et certaines langues slaves ont un duel, en plus du singulier et du pluriel (le duel est utilisé pour référer à deux objets : ainsi en grec *amphō kheîre* « les deux mains » — mais en grec il y avait des fluctuations considérables dans l'emploi du duel et du pluriel). Le fidjien et quelques autres langues sont supposées avoir également un triel (pour la référence à trois objets).

218

<sup>13</sup> 1968, traduction de DUBOIS-CHARLIER et D.ROBINSON., 1970, Larousse.

## ⑥ Les cas

La notion de cas a une histoire, et cette histoire, qui devient étrangère à bon nombre d'étudiants en lettres, était si connue, il y a cinquante ans, qu'une grammaire pour lycéens (publiée en 1931)<sup>14</sup>... n'expliquait même pas "à quoi" correspondaient ces noms (de cas)! Mieux, avant de donner le tableau (plus bas), l'auteur écrit:



### CHAPITRE PREMIER

#### L'ARTICLE

14. — Le grec a, comme le français, un article défini : *le, la, les*. Cet article n'a pas de vocatif.

SINGULIER			
	Masculin	Féminin	Neutre
Nom.	ὁ	ἡ	τό
Acc.	τόν	τήν	τό
Gén.	τοῦ	τῆς	τοῦ
Dat.	τῷ	τῇ	τῷ
PLURIEL			
Nom.	οἱ	αἱ	τά
Acc.	τούς	τάς	τά
Gén.	τῶν	<i>pour les trois genres</i>	
Dat.	τοῖς	ταῖς	τοῖς

#### SYNTAXE

15. — 1° L'article s'accorde en genre, nombre et cas avec le nom.

2° *L'attribut ne prend pas l'article* (règle essentielle).

Ex. : ἔστι μέγιστος, *il est (le) plus grand*.

3° Les Grecs emploient volontiers l'article au neutre, singulier ou pluriel, au sens d'un nom.

Ex. : τὸ τοῦ ἀνθρώπου, *le rôle de l'homme*;  
τὰ ἐκάστου, *les biens de chacun*.

4° Les Grecs emploient volontiers aussi l'adverbe avec l'article, avec ou sans substantif.

Ainsi οἱ νῦν ἄνθρωποι, οὐ οἱ νῦν, signifie : *les hommes d'aujourd'hui*.

L'adverbe prend ainsi la valeur d'un nom ou d'un adjectif.

<sup>14</sup> Ch. GEORGIN, *Grammaire grecque*, A.Hatier

Voici comment GANATHE<sup>15</sup> présente les cas en goujarati :

nominative	-	
objective <i>to</i>	- ને	-ne
instrumental <i>by, with</i>	- એ - થી - સાથે	-e -t <sup>h</sup> i -sat <sup>h</sup> e
dative <i>to, for</i>	- ને - માટે	-ne -maate
ablative <i>from</i>	- થી - માંથી	-t <sup>h</sup> ii -maa~t <sup>h</sup> ii
possessive <i>of</i>	- નો ( ની, નું ના, નાં )	-no (nii, nu~ naa, naa~)
locative <i>in, on</i>	- માં - એ - પર	-maa~ -e -par
vocative	-	

Mais le cas est tellement partie de l'enseignement et de la description des langues qu'on en découvre même là où aucun suffixe aux formes nominales correspondant à une « fonction » ne s'y trouve ! Témoin un ouvrage vénérable de grammaire wolof :

- *Décrire les rapports entre les "mots" (substantifs, adjectifs et pronoms) ne suffit pas à épuiser les caractères du nom : pas d'avantage cet arrangement ne peut suffire à décrire les signifiés (traditionnellement) attribués aux seuls lexèmes ; dans une note vengeresse, Dard écrit :*

<sup>15</sup> N.S.R. GANATHE, *Learn Gujarati in 30 days*, 1973, 2001 (13rd ed.) , Balaji publications

*"Qui dira en effet que le livre, du livre, au livre, exprime la même idée! C'est dans ce sens que nous prenons, avec Priscien et L.Gauthier, le mot **cas**, convaincu comme eux que **casus non sunt vocis sed significationis**.*

*Le Chapitre III – Des Cas de Noms – et sa "reprise" dans la Seconde Partie – Chapitre Premier – Syntaxe wolofe <sup>16</sup> traite des "**cas**": les cas "servent à exprimer la différence des rapports qu'un nom peut avoir dans le discours."*

*'Il y a six cas ', nous avertit Dard et ces cas sont, exactement, ceux du latin et des grammaires construites sur ce modèle; nominatif, génitif, datif, accusatif, vocatif, et ablatif. Et d'user de la même présentation pour les déclinaisons <sup>17</sup> : 'Dans la langue wolofe , il y a sept déclinaisons "*

*Ces "déclinaisons" sont définies par l'"article" et les prépositions ou "de", thia, thy "à", et de l'interjection ah.*

### *Première Déclinaison*

	Singulier			Pluriel			
Nominatif	baye	ba	"le père"	baye	ya	"les pères"	
Génitif	ou baye	ba	"du père"	ou baye	ya	"des pères"	
Datif	thia baye	ba	"au père"	thia baye	ya	"aux pères"	
Accusatif	baye	ba	ba	"le père"	baye	ya	"les pères"
Vocatif	ah baye	ba	"ô père"	ah baye	ya	"ô pères"	
Ablatif	baye	ba	"du père"	baye	ya	"de père"	

### *Seconde Déclinaison*

	Singulier		Pluriel			
Nominatif	dhiane	dhia	"le serpent"	dhiâne	ya	"les serpents"
Génitif	ou dhiane	dhia	"du serpent"	ou dhiâne	ya	"des serpents"
Datif	thia dhiane	dhia	"au serpent"	thia dhiâne	ya	"aux serpents"
Accusatif	dhiane	dhia	"le serpent"	dhiâne	ya	"les serpents"
Vocatif	ah dhiane		"ô serpent"	ah dhiâne	ya	"ô serpents"
Ablatif	dhiane	dhia	"du serpent"	dhiâne	ya	"des serpents"

<sup>16</sup>: "Le mot syntaxe signifie construction, arrangement des parties du discours. La syntaxe wolofe est la manière de joindre ensemble les mots d'une et l'art de construire cette même phrase" (page 103)

<sup>17</sup>: Et Dard reprend la rengaine...

**Quarante-cinq ans plus tard**, KOBES publie une nouvelle grammaire wolof

■ *Dans le chapitre réservé au nom (qui commence par une définition qui le rapproche du "thème" <sup>18</sup>): des "propriétés" et des sous-classes <sup>19</sup>: par rapport au texte de Dard la **disparition de l'usage "descriptif" de la déclinaison** et une affirmation de la morphologie nominale wolof:*

*"le nom en wolof est un mot invariable; il n'admet ni déclinaison, ni nombre ni genre."*

*Kobès a parfaitement conscience de la réalité "agglutinante" des dérivations nominales et les classe en six catégories:*

<i>cat.n</i>	<i>formation</i>	<i>dénomination</i>
<b>1</b>	▶ aucun changement ▶ nasalisation de la consonne initiale ou redoublement ▶ préfixation de <b>k-</b> ou <b>nk-</b>	<i>nom d'action (déverbal)</i>
<b>2</b>	▶ suffixation de <b>-kat</b> <sup>20</sup>	<i>nom d'agent</i>
<b>3</b>	▶ nasalisation de la consonne initiale et suffixation de <b>-ay</b>	<i>qualité (qqf. noms d'action)</i>
<b>4</b>	▶ suffixation de <b>-ukay</b>	<i>instrument ou lieu</i>
<b>5</b>	▶ suffixation de <b>-in</b>	<i>nom du mode d'action</i>
<b>6</b>	▶ suffixation de <b>-it</b>	<i>résultat matériel</i>

*et, question à creuser, il rejette – comme dérivés de verbes eux-mêmes dérivés – les noms verbaux en **-lé**, **-ndo**, **-anté**...<sup>21</sup>*

*Il identifie ensuite quelques autres sous-classes du nom: nom composés, propres, elliptiques, de nombres... mais l'examen, point par point, de ces chapitres nous conduirait hors des limites imparties à ce travail. ■*

<sup>18</sup>: p. 43. **KOBES, A, Grammaire de la langue volofe, 1869**, Saint-Joseph de Ngasobil Imprimerie de la Mission

<sup>19</sup>: p. 43 et 44.

<sup>20</sup>: mais quelques exceptions: le nom d'agent peut être identique au verbe.

<sup>21</sup>: nous avons sans cesse, indiqué l'importance de cette question, réellement centrale pour la compréhension de la grammaire wolof, pour l'enseignement de cette langue... et pour l'élaboration de dictionnaires...(cf. notre annexe).

## ⑦ Matière et forme de l'expression et du contenu.

Un fragment de "*la stratification du langage*", publié en 1914, par HJELMSLEV:

### LA STRATIFICATION DU LANGAGE (1914)

On ne saurait rendre compte, même d'une façon rudimentaire, de la linguistique d'aujourd'hui – ni même, d'une façon plus générale, de la science de l'homme, dont elle fait partie – sans donner une large part à la double distinction entre *forme* et *substance* et entre *contenu (signifié)* et *expression (signifiant)*. Cette double distinction en effet, introduite par F. de Saussure et développée dans certaines branches de la linguistique moderne, constitue le noyau autour duquel gravitent forcément, à des distances diverses, toutes discussions de méthode et de principe. L'introduction de cette double distinction a été une découverte, sinon (comme nous le croyons d'ailleurs pour notre part) d'une méthode nécessaire, du moins d'une méthode possible. Or, cette double distinction possible une fois découverte, on n'y échappe plus, et quelle que soit l'attitude qu'il adopte par rapport à ce problème ou aux multiples problèmes qui en dérivent, le linguiste est obligé de prendre conscience du problème fondamental soulevé par cette double distinction. Toute méthode linguistique, explicite ou non, peut et doit se définir par rapport aux deux distinctions fondamentales.

Pour notre part nous avons pensé faire œuvre utile en tirant expérimentalement les conséquences extrêmes de la double distinction saussurienne, en vue de permettre à la linguistique de faire ressortir nettement les avantages et les difficultés comportés par une telle axiomatique. Puisque une des définitions possibles (et même, selon nous, la définition la plus fondamentale) d'une *langue*, dans l'acception saussurienne de ce terme, est celle qui consiste à la définir comme une forme spécifique organisée entre deux substances : celle du contenu et celle de l'expression, donc comme une forme spécifique de contenu et d'expression, la tâche qui consiste à tirer toutes les conséquences de la double distinction mentionnée peut être ramenée à une formule encore plus simple : il s'agit en

---

*La stratification du langage* : n° 153 de la bibliographie.

effet simplement de déduire toutes les conclusions qu'on peut dégager de la phrase finale du *Cours de linguistique générale* : « la linguistique a pour unique et véritable objet la langue envisagée en elle-même et pour elle-même ». (Naturellement, *objet* doit être entendu ici dans le sens que lui attribue Pascal<sup>1</sup>.) C'est dans ce sens que l'on peut qualifier la méthode ici préconisée comme étant celle de la linguistique *immanente*.

Qu'il nous soit permis de rappeler à ce propos une formule que nous avons présentée dès le début de notre activité dans ce domaine<sup>2</sup> :

« D'une façon générale, tous les auteurs qui ont traité de grammaire... posent le problème grammatical d'autant de points de vue différents. Par là même, ils ont contribué largement à éclaircir le problème méthodologique... Nous espérons cependant (pouvoir) « compléter utilement la série des points de vue possibles... en y ajoutant un nouveau point de vue, jusqu'ici négligé, et qui pourtant nous semble être le point de vue principal, celui qui consiste à se placer, d'une manière empirique, sur le terrain du langage même, en délimitant le plus nettement possible les faits linguistiques, d'un côté, des faits non-linguistiques, de l'autre. »

En effet, cette attitude seule permettra de dégager, dans le réseau de fonctions dans lequel elle est ancrée, la langue comme l'objet auquel on vise et dont on part pour opérer toutes déductions.

Or les efforts pour creuser assez profondément nos assises sur cette base nouvelle se sont trouvés constituer un travail de bien longue haleine. Ce n'est que graduellement et par tâtonnements que nous sommes arrivé, si nous osons le dire, à mesurer toute la portée de la découverte, à découvrir toutes les conséquences qui en découlent, et à pousser à la perfection l'instrument fourni par les nouvelles notions. C'est ainsi que nous sommes arrivé à établir la doctrine connue sous le nom de *glossématique* qui, de fait et pratiquement, peut être caractérisée par quatre traits particuliers : 1° celui de recommander comme la seule adéquate une procédure analytique (dite aussi déductive, d'un terme qui s'est montré prêter à l'équivoque), et de considérer la synthèse (ou description des unités par les parties qui les composent, ou, pour mieux dire, par leurs fonctions intérieures génératrices) comme présupposant l'analyse ; 2° celui d'insister sur la forme, jusqu'ici négligée en faveur de la substance ; 3° celui de vouloir comprendre dans la forme linguistique celle du contenu, et non

<sup>1</sup> Cf. A. Lalande, *Vocabulaire de la philosophie*, 4<sup>e</sup> éd., p. 531, col. 2, alinéa B (« ce que nous nous proposons d'atteindre ou de réaliser en agissant »).

<sup>2</sup> L'auteur, *Principes de grammaire générale*, 1928, p. 5. — C'est en 1931 que, en donnant notre contribution à la première inauguration du travail du Cercle linguistique de Copenhague, nous avons présenté la formule explicite de la « méthode immanente en linguistique » (cf. *Bulletin du Cercle ling. de Copenhague* II, p. 14).

seulement celle de l'expression ; et, en conséquence de ces principes, 4<sup>e</sup> celui de considérer le langage, dans le sens communément adopté par les linguistes, comme un cas particulier d'un système sémiotique, c'est-à-dire d'un système comportant des plans différents et, à l'intérieur de chaque plan, une différence entre forme et substance (réserve faite de l'absence de substance telle qu'on la constate dans le cas d'un système construit, p. ex. en linguistique génétique ou dans un calcul typologique, à moins qu'on n'y ajoute une manifestation spécifique), et de situer la linguistique dans les cadres d'une sémiotique (ou sémiologie) générale. Les définitions exactes que nous proposons pour *système sémiotique* et pour *langue (langage)* ont été données ailleurs<sup>1</sup>.

Cette doctrine ne constitue d'ailleurs qu'une hypothèse de travail qui, nous l'espérons, aidera à trouver l'axiomatique qui s'adapte le mieux.

Cette doctrine, et la double distinction fondamentale, mentionnée plus haut, sur laquelle elle repose, sont aujourd'hui sujettes à discussion. En acceptant l'invitation à collaborer au présent volume par une contribution portant sur la théorie et la méthode de la glossématique, nous avons donc estimé ne pouvoir mieux faire que de présenter sur la double distinction qui vient d'être signalée quelques réflexions que nous croyons aptes à éclaircir plus amplement la question, à fixer utilement les idées et à apporter certaines précisions que nos derniers résultats permettent d'y ajouter. Pour éviter les redites et les banalités nous supposerons connus les contours essentiels de la théorie tels qu'ils ont été exposés ailleurs<sup>2</sup>. On ne s'attendra donc pas à retrouver dans ce qui va suivre une introduction à la glossématique ; il s'agira au contraire d'une contribution qui vise à faire comprendre un problème plus restreint, mais essentiel, peut-être le plus essentiel dans cet ordre d'idées.

<sup>1</sup> L'auteur, *Prolegomena to a Theory of Language*, 1953, p. 85 sv. définitions nos 53 et 88. Version française de ces définitions (accompagnée d'une appréciation critique) par A. Martinet dans *Bulletin de la Société de linguistique de Paris* XLII, I, p. 33 ; (v. *Prolégomènes*, p. 139 sv.). Les références à *Prolégomènes* données dans cet ouvrage se rapportent à la première édition parue, en 1968, aux Editions de Minuit, dans la collection « Arguments », sous le titre *Prolégomènes à une théorie du langage*.

<sup>2</sup> L'auteur, *Prolegomena* (voir note 1).